

# NOUVELLES SAHRAOUIES

## URGENCE : ELARGISSEMENT DU MANDAT DE LA MINURSO AUX DROITS HUMAINS



*Voir pages 2 et 8-9*

---

# NOUVELLES BREVES

## SOMMAIRE

<i>Edito</i>	2
<i>Le Président Abdelaziz à Strasbourg</i>	4
<i>Prix de la Paix des étudiants norvégiens</i>	5
<i>Les Martinoli récompensés à Delémont</i>	6
<i>Invitation au 33<sup>e</sup> l'anniversaire de la création du Front Polisario</i>	7
<i>Missions civiles d'observation des Droits de l'Homme au Sahara Occidental</i>	8
<i>Des parlementaires européens à Al Ayoun</i>	10
<i>Notre action solaire</i>	11
<i>Géographie des camps</i>	14
<i>Nouvelle publication</i>	15

---

## RESSOURCES NATURELLES

*Le Conseil national sahraoui (Parlement) a adopté dans la soirée du mercredi 22 janvier 2009 une loi délimitant la zone économique exclusive et les zones maritimes de la RASD.*

*Cette législation stipule que lorsque les droits maritimes de la RASD chevauchent les droits maritimes des Etats voisins, la République sahraouie peut négocier des accords avec les pays concernés sur la délimitation des frontières.*

*L'Etat côtier dispose de «droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, des eux sur jacentes aux fonds marins, des fonds marins et de leur sous-sol».*

## Edito

### Un Président pas comme les autres

Le président actuel de l'Assemblée générale de l'ONU, le nicaraguayen Miguel Descoto Brockmann a une liberté de parole peu fréquente dans l'hémicycle onusien. Alors que l'Assemblée fêtait début novembre 2008 le 60<sup>e</sup> anniversaire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et qu'il était fait état des grands conflits dans lesquels l'ONU s'était engagé, le Président s'est attardé sur les opérations de dimension plus modeste, «mais qui doivent sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent». Ainsi, a-t-il expliqué, le Sahara Occidental continue d'être «occupé», en dépit des meilleurs efforts de la communauté diplomatique dont le déploiement dès 1991 de la Mission des

Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Préoccupé par les violations des droits de l'homme qui y seraient perpétrées, M. Descoto a demandé que soit rendu public le dernier rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme. Nous le savons depuis lors, ce rapport ne sera malgré tout pas rendu public mais par contre, une nouvelle mission du Haut Commissariat des droits de l'homme pourrait se rendre sur place – ce mandat comprenant dès le départ la diffusion publique du rapport effectué. Il est évident que le représentant du Maroc s'est élevé contre ce manque de bon goût du Président, dirons-nous, d'évoquer ce conflit alors que ce n'était ni le lieu ni le moment.

## Une délégation sous haute surveillance

Était-ce pourtant le lieu et le moment d'empêcher les membres des ONG sahraouies qui étaient invitées à rencontrer la délégation de l'Union Européenne en mission à El Ayoun le 17 janvier 2009? L'Hôtel Parador où se trouvait la délégation ad hoc et la délégation Maghreb, présidées par Joannis Kassoulides, eurodéputé et ex-ministre des affaires étrangères de Chypre, et Carlos Uturgaiz Eurodéputé président de la délégation Maghreb n'est restée qu'un jour dans les territoires occupés du Sahara Occidental. Voyage trop court pour une question fort importante pour l'Europe puisqu'elle veut signer des accords permettant une coopération renforcée par le Maroc. Depuis 2005, cette mission devait se rendre au Sahara occidental occupé mais le Maroc qui mettait sans cesse des obstacles à ce voyage a finalement dû y

consentir. Cependant, les personnes sahraouies invitées par la délégation n'ont pu se rendre aux rendez-vous, ou n'ont pu le faire qu'après avoir passé des barrages, des obstacles, des mauvais traitements. Nous verrons à la page X, le témoignage de Ahmed Moussa.

## Elargir le mandat de la Minurso

Ces exemples montrent bien l'urgence d'élargir le mandat de la Minurso aux droits de l'Homme dès le printemps 2009, période où la question de la prolongation de la présence de la Minurso sur place sera débattue au Conseil de sécurité. C'est ce que nous demandons avec d'autres ONG et d'autres pays.

Dans le rapport de 216 pages, intitulé «Human Rights in Western Sahara and in the Tindouf Refugee Camps» («Les droits humains au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés à Tindouf»), Human Rights Watch étudie la situation actuelle au Sahara Occidental et documente la façon dont le Maroc utilise une



*Les parlementaires européens à El Ayoun.*

---

combinaison de lois répressives, de violences policières et de procès inéquitables pour réprimer les Sahraouis qui luttent pacifiquement en faveur de l'autodétermination (pour laquelle Human Rights Watch ne se prononce pas). Au Sahara Occidental, remarque l'ONG, les autorités marocaines considèrent toute opposition à leur administration du territoire contesté comme des atteintes à «l'intégrité territoriale» du Maroc, et utilisent cette position pour interdire ou disperser des manifestations pacifiques et pour refuser la reconnaissance

Human Rights Watch a souligné que le Conseil de sécurité de l'ONU devrait garantir que la présence de l'ONU dans la région puisse comporter un mécanisme régulier de surveillance des droits humains. Pratiquement toutes les missions de l'ONU de maintien de la paix dans le monde comportent une composante de droits humains et, avec les forces de la MINURSO opérant à la manière d'une force de maintien de la paix au Sahara Occidental, cette région ne devrait pas faire exception. En la matière, la France et les Etats-Unis, comme



juridique aux organisations de défense des droits humains. Le problème va au-delà des lois répressives, cependant : la police frappe les manifestants indépendantistes pacifiques et torture parfois les personnes détenues.

Les citoyens déposent des plaintes sur les abus commis par la police que le système judiciaire rejette régulièrement sans mener d'enquêtes sérieuses, renforçant ainsi un climat d'impunité vis-à-vis de la police.

membres permanents du Conseil de sécurité ayant les plus forts intérêts dans cette région, ont un rôle déterminant à jouer. La protection de la population civile sahraouie des zones occupées du Sahara Occidental passe par cet élargissement du mandat de la Minurso. Elle nécessite de la part des Etats membres du Conseil de sécurité de considérer comme prioritaire le point de vue défendu dans les résolutions de l'ONU et non pas leurs intérêts à court terme.

---

# A l'occasion de la visite du Président Abdelaziz, Secrétaire Général du Front Polisario

## PAIX POUR LE PEUPLE SAHRAOUI

Strasbourg, le 16 décembre 2008

Le «Groupe de la Gauche Unitaire Européenne – Gauche Verte Nordique» (GUE/NGL) du Parlement européen vient de rencontrer le Président de la République Arabe Sahraoui Démocratique (RASD) et Secrétaire Général du Front POLISARIO, Mohamed ABDELAZIZ, à Strasbourg.

Le groupe GUE/NGL tient à exprimer sa solidarité à la lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui. Il se prononce pour une solution politique et négociée à la «question sahraoui», et pour l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination, sous l'autorité des Nations Unies.

Le Groupe appelle l'Union européenne à agir de façon conséquente pour obtenir du Maroc une attitude coopérative avec les instances internationales sur le Sahara Occidental, un pays qui reste sous régime de colonisation selon les termes des Nations Unies.

Le Groupe GUE/NGL dénonce le blocage mis par les autorités marocaines à la venue d'une délégation – constituée en 2005- du Parlement Européen au Maroc et au Sahara Occidental et demande que cette délégation puisse se rendre sur place dans des conditions qui garantissent son indépendance et son impartialité.



### *33<sup>e</sup> Anniversaire de la République Arabe Sahraoui Démocratique*

\*\*\*\*\*

*La représentation du Front Polisario en Suisse,  
Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui*

*vous prient de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils donneront  
à l'occasion de la fête nationale de la République Arabe Sahraoui Démocratique*

*mercredi 4 mars 2009  
de 19 h à 21 h*

*Hôtel Le Grenil – Le Forum  
9, avenue Sainte-Clotilde – 1205 Genève*

---

## Le prix de la Paix des étudiants décerné à une activiste sahraouie



**Le Prix de la Paix des Étudiants Norvégiens sera cette année attribué à une étudiante de 23 ans, Elkouria «Rabab» Amidane, pour son travail pour les droits de l'homme au Sahara Occidental.**

Communiqué de presse – Oslo, Norvège  
04.02.2009

Le Sahara Occidental attend toujours son indépendance du Maroc. Plus de trente ans après que la Cour Internationale de Justice de La Haye ait décidé en 1975 qu'il devait être permis au peuple sahraoui de se prononcer sur l'indépendance.

Melle Amidane a reçu le prix estudiantin pour la paix pour l'extraordinaire effort qu'elle a fait pour attirer l'attention du monde sur l'occupation marocaine de son pays et de l'oppression marocaine du peuple sahraoui.

Comme étudiante à l'université au Maroc, Elkouria Amidane c'est récemment battue pour la liberté d'expression des étudiants sahraouis et contre la surveillance et le harcèlement par la police marocaine. À plusieurs reprises, elle a réussi à filmer des actes témoignant de la violation des droits de l'homme et à les diffuser par Internet. L'activisme de Melle Amidane a valu à la maison de sa famille au Sahara Occidental d'être pillée

au moins vingt fois par la police. Elle a elle-même subi arrestation et torture pendant l'interrogatoire policier.

«En choisissant d'être la porte parole et le visage de la résistance pacifique du peuple sahraoui contre l'oppression des étudiants sahraouis et du peuple sahraoui, elle a mis à la fois sa vie et sa famille en danger», souligne le président du Prix de la Paix des Étudiants, Thor Richard Isaksen.

Elkouria «Rabab» Amidane est sous surveillance presque constante par le gouvernement marocain, mais elle viendra en Norvège et à Trondheim pour accepter le Prix de la Paix le 27 février 2009, pendant le Festival International Étudiant de Trondheim (ISFiT 2009). Le Prix de la Paix des Étudiants Norvégiens est décerné au nom de tous les étudiants norvégiens, et c'est le seul prix au monde d'étudiant à étudiant.

*Pour voir les films et photos de «Rabab», visitez :*

*[http://www.vestsahara.no/index.php?parse\\_news=single&cat=49&art=1126](http://www.vestsahara.no/index.php?parse_news=single&cat=49&art=1126)*

---

# MARIE-CLAIRE ET EMMANUEL MARTINOLI, MEMBRES DE NOTRE COMITE, RECOIVENT LA

## RECOMPENSE POUR L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA CAUSE SAHRAOUIE

La ville de Delémont a décerné, le 13 décembre dernier, son «Mérite 2008», qui récompense des citoyens qui ont fait honneur à la ville, à Marie-Claire et Emmanuel Martinoli «en reconnaissance de leur engagement dans les domaines humanitaire et social et plus particulièrement en faveurs du Tiers Monde» et "pour leur contribution visant à l'autodétermination du peuple sahraoui».

La cérémonie de remise du prix a eu lieu en présence de nombreux hôtes parmi lesquels le président et des membres du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui et du BIRDHSO (Bureau international pour les droits de l'homme au Sahara Occidental), des Amis du peuple sahraoui de Bâle, du représentant-adjoint du Front POLISARIO en Suisse, des notables et des élus de la ville et du canton ainsi que d'un parlementaire fédéral.

L'ancien président de la commission de l'ONU contre la torture, M. Joseph Voyame était également présent.

La conseillère municipale en charge du dossier, Mme Patricia Cattin, accompagnée du maire de la ville, a remis le

diplôme et une somme d'argent au couple méritant.

Dans son allocution la conseillère a rappelé les engagements de longue date des époux Martinoli pour un monde plus juste: soutien aux mouvements de libération dans les années 60 et 70, premier voyage en mission médicale dans les campements de réfugiés sahraouis en voie d'installation près de Tindouf en avril 1976.



*Les Martinoli et Mme Cattin (à droite).*

Ce voyage est à l'origine de plus de 32 ans d'engagement pour la cause sahraoui. La conseillère a encore évoqué nombre d'actions et campagnes entreprises et relevé le progrès qu'a apporté l'utilisation d'internet, domaine dans lequel les lauréats ont fait œuvre de pionniers,

créant en 1995 le premier site web consacré à la cause sahraoui, ARSO. <http://www.arso.org>.

Les Martinoli dans leurs remerciements ont associé à ce «Mérite» tous les amis et militants suisses qui ont travaillé avec eux et ont dédié le «Mérite» aux Sahraouis qui souffrent des deux côtés du mur, dans le dur exil des campements ou sous l'oppression marocaine dans les territoires occupés. Ils ont enfin

évoqué les campagnes de l'Observatoire des ressources naturelles du Sahara Occidental, WSRW, contre le pillage des ressources naturelles sahraouies.

Pillage qui concerne aussi les citoyens suisses qui doivent savoir que les tomates marocaines importées sont en majorité des tomates sahraouies et qu'un navire battant pavillon suisse a récem-

ment convoyé des phosphates du Sahara vers les USA. Alors que les réfugiés sont nourris grâce à l'aide internationale, le Maroc tire profit des ressources qui appartiennent aux Sahraouis.

Les deux Jurassiens ont rappelé qu'il reste encore beaucoup à faire et que cette récompense est un encouragement à continuer la lutte.



## L'ENVOYÉ PERSONNEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU ENTAME DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS

L'ambassadeur de la RASD auprès de l'Algérie, Brahim Ghali a indiqué lundi 2 février 2009 que le nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU au Sahara Occidental, l'ambassadeur américain, Christopher Ross entamera une tournée dans la région la fin de cette semaine, dans une déclaration au quotidien algérien, Sawt al Ahrar, publié sur son site internet.

Le diplomate sahraoui a estimé que «la date et le lieu pour la tenue d'un cinquième round des pourparlers entre le Front Polisario et le Maroc seront définis après les résultats de la tournée de M. Ross».

Le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-Moon avait annoncé, lundi au XIIème sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, que de nouvelles négociations seront relancées «bientôt» entre le Maroc et le Front Polisario.

La nomination de l'ambassadeur américain à ce poste intervient à la suite de l'échec de la tentative marocaine de faire avaliser sa proposition d'autonomie par les Nations unies et du départ de M. Peter Van Walsum dont l'approche a été rejetée par le Secrétaire général de l'ONU et par le Conseil de sécurité, rappelé-on.



---

# MISSIONS CIVILES D'OBSERVATION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Dans le livre *Sahara Occidental, une colonie en mutation*<sup>1</sup> (voir *Nouvelles sahraouies* no. 129 – p. 15), France Wehl, avocate française, membre de l'Association Internationale des Juristes Démocrates raconte sa solidarité avec le peuple sahraoui. Elle a été mandatée en juillet 2006 comme observateur judiciaire au procès en appel de trois Sahraouis qui se déroulait au Sahara Occidental occupé. Nous vous en proposons quelques extraits et commentaires tirés de son texte.

«Les militants poursuivis», écrit-elle, «ceux aux procès desquels j'ai pu assister, me sont apparus d'une détermination que rien ne fera céder et ce malgré les pressions, violences dont ils sont victimes quotidiennement en détention, malgré les lourdes condamnations dont ils sont l'objet, malgré enfin pour certains d'entre eux les souffrances qu'ils ont déjà endurées les années antérieures».

## **Des procès et des poursuites au contenu strictement politique**

France Wehl donne deux exemples dont elle écrit qu'ils sont suffisamment parlants:

- le procès de Brahim Sabbar, Ahmed Sbai, Elhafed Toubali Ahmed Salem Ahmeidat,
- Mohamed Lehbib Elgasmi et Abdessalam Loumadi.

Ils sont poursuivis pour «outrage à magistrat». Il leur est reproché d'avoir, lors d'une précédente audience, tenu des propos et scandé des slogans sahraouis. Une circulaire récente du ministère de la justice marocaine donnerait en effet instruction aux juridictions de dresser le procès-verbal de ces faits s'ils se produisent en audience et d'ouvrir des procédures de poursuite.

L'audience va se dérouler en moins de cinq minutes: les accusés sont là en tenue traditionnelle, debout devant la

barre, les mains levées faisant le «V» de la victoire, et scandant «la badil, la badil...» «vive la lutte du peuple sahraoui» (en espagnol) «vive le Front Polisario» (en espagnol) «autodétermination». Ils sont immédiatement expulsés (et victimes de brutalités policières dans le car qui les reconduit en prison). (...)



Les avocats de la défense nous expliquent que le président aurait dû, avant de les faire expulser, leur adresser une mise en garde, un rappel comme cela se fait habituellement: «si vous ne cessez pas, je vais vous faire expulser...»; dès lors que les accusés ont été expulsés et ne sont plus présents, les avocats ne peuvent pas eux-mêmes plaider sur les faits car ils sont là pour assister les pré-

Herzig qui suivent très régulièrement les procès. Il faut saluer le courage des avocats marocains et sahraouis qui continuent de défendre les accusés sahraouis, sachant pourtant que leur décision peut les mettre dans des situations difficiles.

France Wehl insiste également sur les missions civiles qui sont d'une extrême importance à la fois pour les participants qui prennent la mesure d'un pays occupé et qui réalisent ce que cela veut dire pour la population sahraouie. Ces missions sont avant tout importantes pour sortir les Sahraouis des territoires occupés de leur enfermement. A ce sujet, l'avocate rapporte que Galia Djimi, vice-présidente de l'Association Sahraouie de Défense des Droits de l'Homme n'a pas été autorisée par les autorités marocaine à sortir d'El Ayoun pour participer au colloque de Paris Nanterre de novembre



2007 ayant donné lieu à cet ouvrage. Quant à Soukayna Idrissi, ex-disparue sahraouie, elle s'est vue refuser son visa pour la même manifestation par les autorités françaises. Ce n'est donc pas un vain mot de dire que les missions civiles sont une sorte de bouffée d'air de l'extérieur qui fonctionne comme un poumon précieux et un acte de solidarité indispensable pour les Sahraouis des territoires occupés.

2007 ayant donné lieu à cet ouvrage. Quant à Soukayna Idrissi, ex-disparue sahraouie, elle s'est vue refuser son visa pour la même manifestation par les autorités françaises. Ce n'est donc pas un vain mot de dire que les missions civiles sont une sorte de bouffée d'air de l'extérieur qui fonctionne comme un poumon précieux et un acte de solidarité indispensable pour les Sahraouis des territoires occupés.

2007 ayant donné lieu à cet ouvrage. Quant à Soukayna Idrissi, ex-disparue sahraouie, elle s'est vue refuser son visa pour la même manifestation par les autorités françaises. Ce n'est donc pas un vain mot de dire que les missions civiles sont une sorte de bouffée d'air de l'extérieur qui fonctionne comme un poumon précieux et un acte de solidarité indispensable pour les Sahraouis des territoires occupés.

1. *Sahara Occidental, une colonie en mutation – Actes du colloque de Paris X Nanterre – 24 novembre 2007. Collection Ouest Saharien – Hors-série N° 7. Paris: l'Harmattan (2008).*

---

## UNE INSTALLATION SOLAIRE DANS LA ZONE LIBEREE

L'ADER, Association pour le Développement des Energies Renouvelables et le groupe vaudois de soutien au peuple sahraoui, mènent conjointement (sous le nom d'ADER/S) depuis huit ans maintenant, un projet d'équipement de dispensaires dans les camps de réfugiés sahraouis de la région de Tindouf, ceci avec les techniciens sahraouis du GASR, Groupe de l'Atelier Solaire de Rabouni.

Pour la première fois, lors de ce mois de décembre 2008, nous étions appelés à équiper un dispensaire de la zone libérée du Sahara Occidental, d'une de nos installations solaires photo voltaïque. L'installation, comprend toute l'installation électrique: les capteurs solaires, le régulateur, les batteries, quelques lam-

pes pour l'éclairage et un frigo bahut pour la conservation des médicaments. Cette première fois est significative, parce que jusqu'à présent nous avons équipé la plupart des dispensaires des camps de réfugiés, d'installations « provisoires », car les camps sont provisoires ( depuis 33ans! ). Cette installation-ci est la première qui est symboliquement définitive, bien qu' identique aux précédentes.

Beaucoup d'ONG qui oeuvrent sur le plan humanitaire, pour les Sahraouis, ne sont habilitées à travailler que dans les camps de réfugiés. Nous n'avions pas ces contraintes, puisque notre travail est à mi-chemin entre développement et humanitaire.



---

C'est pour ceci que notre association a été mandatée pour ce travail par les autorités sahraouies qui veulent mettre l'accent sur le développement de ces zones libérées.

Nous préparons tout le matériel, nous ne devons pas oublier la moindre vis, nous savons que nous serons plus loin que

sons des oueds dans lesquels la végétation a pris ses aises, peuplés de troupeaux de chèvre et de quelques nomades avec leurs tentes... et toujours une Land Rover, indispensable; une vie pastorale, en apparence bien paisible, mais à quelques kilomètres du mur érigé par les marocains.

Les restes de la guerre sont bien pré-



jamais de toute quincaillerie, nous chargeons le tout sur un camion et nous embarquons dans un 4x4: participants au voyage, nous serons trois membres de l'ADÉR/S et quatre techniciens sahraouis du GASR, ainsi que les deux chauffeurs.

Impressionnant ce voyage de 350 km pour nous rendre à Bir Tirrissit, autant de kilomètres de pistes chaotiques et rapides à travers des paysages infinis, souvent du désert immensément plat, des pierres à perte de vue, calcinées par le soleil. Plus loin des langues herbeuses avec de temps en temps un troupeau de chameaux avec son berger, surgis de nulle part. Quelques fois nous travers-

sents, souvent des douilles, des restes de munitions; une zone interdite, la piste qui y mène est barrée par des douilles de canon dressées, le chauffeur nous explique que dans cet oued, les pluies rares et torrentielles ont charrié bon nombre de mines antipersonnel depuis le mur marocain tout proche. Nous longeons ce mur à quelques centaines de mètres; un soldat marocain a repéré le nuage de poussière de notre véhicule et nous observe.

Nous arrivons à Bir Tirrissit pendant la nuit.

Nuit de vent et de grande fraîcheur, le dispensaire est bien pauvre et bien exposé aux éléments, dans ce village au

---

milieu du désert. Mais l'accueil est chaleureux et le thé réconfortant.

Le premier matin de la construction, le vent de sable nous freine beaucoup dans notre travail et nous fait douter de nos possibilités de terminer cette installation durant les deux jours prévus. Nous sommes répartis en deux équipes : l'une s'occupe de tirer des câbles, d'installer les lampes et la partie électrique, pendant que la deuxième équipe, dans la cour, construit le châssis métallique qui va supporter les capteurs solaires.

A midi, la fureur du vent baisse, notre moral remonte, et nous parvenons à finir l'installation le lendemain dans l'après midi.

Nous avons bien bossé et tout le monde est content, nous remettons l'installation aux autorités locales et formons l'infirmier responsable du dispensaire à l'utilisation et à la maintenance de cette installation solaire.

Celle-ci est, dans cette région isolée, un problème à résoudre au plus vite et nous en avons discuté longuement avec les responsables du ministère.

La maintenance, nous y pensons beaucoup, parce que nous avons formé les techniciens sahraouis à celle-ci, et que nous avons développé au cours des années un système de suivi des installations pour le long terme, pour que celles-ci puissent durer de nombreuses années. Ce système fonctionne assez bien dans les camps, mais pour des villages isolés comme celui de Bir TIRRISIT, les techniciens du GASR, basés dans les camps, ne pourront pas faire 700 km pour changer un fusible ou réparer un fil ! Et nous sommes en train de trouver des solutions locales.

Cette installation solaire sera suivie de trois ou quatre autres installations dans les territoires libérés, dans des régions encore bien plus éloignées des camps (jusqu'à 1300 km !... de piste ! bien sûr.) Puis notre groupe cessera en principe la construction de nouvelles installations.

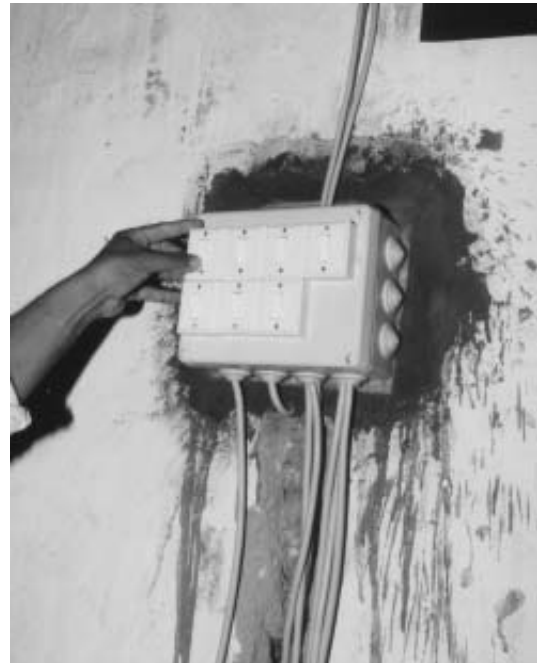
Nous allons nous consacrer essentiellement à soutenir le GASR dans ses activités de maintenance, ainsi que de

maintien et d'évolution des installations existantes et financées par nous et nos bailleurs de fonds.

Nous sommes à un tournant de nos activités, et ceci coïncide avec le fin du financement public de notre projet.

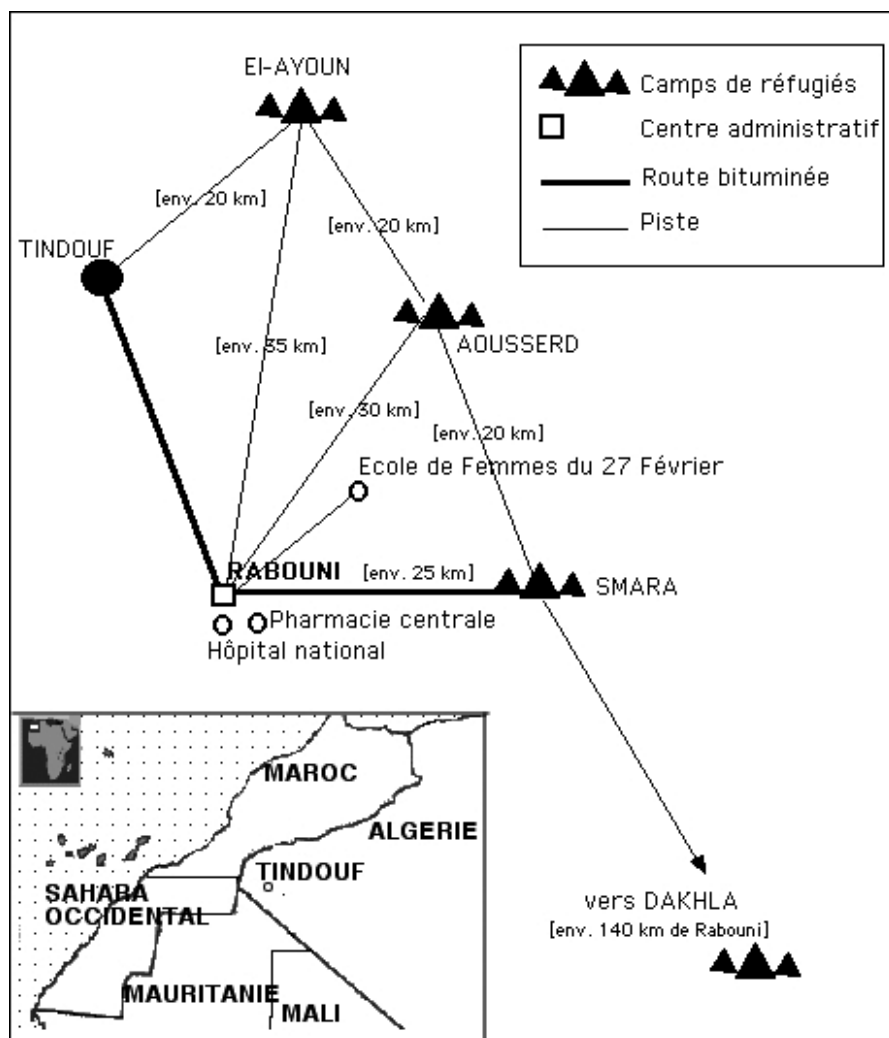
Alors, peut-être plus que jamais, nous continuons à compter sur des dons privés, pour que nous puissions faire tout ce travail de soutien technique et logistique. Nous voulons pérenniser ce transfert de technologies, par exemple par des compléments de formation, faire que les techniciens sahraouis soient le plus autonomes possible et une référence dans les camps en matière d'énergie solaire ! Ceci représente pour l'ADER/S un défi majeur et la suite de notre engagement. En même temps par cette action, nous voulons continuer à soutenir moralement et politiquement la population sahraouie si durement et depuis si longtemps touchée.

Pour l'ADER/S  
Gilles Boss Francesca Capotosti  
Moulaye Bachir Ould Didi



# GEOGRAPHIE DES CAMPS

Il nous a paru intéressant de dresser la répartition des divers endroits d'activités et d'habitations des Sahraouis dans les camps près de Tindouf. Le schéma ci-dessous nous donne une idée de cette « géographie » et des distances qui séparent les différents lieux



A plusieurs reprises, grâce à votre soutien, nous avons aussi apporté notre aide à Dakhla, notamment :

L'année passée, l'Ader et le groupe vaudois responsable du programme solaire ont équipé 2 dispensaires (lumière et réfrigérateurs) et formé un responsable pour l'entretien.

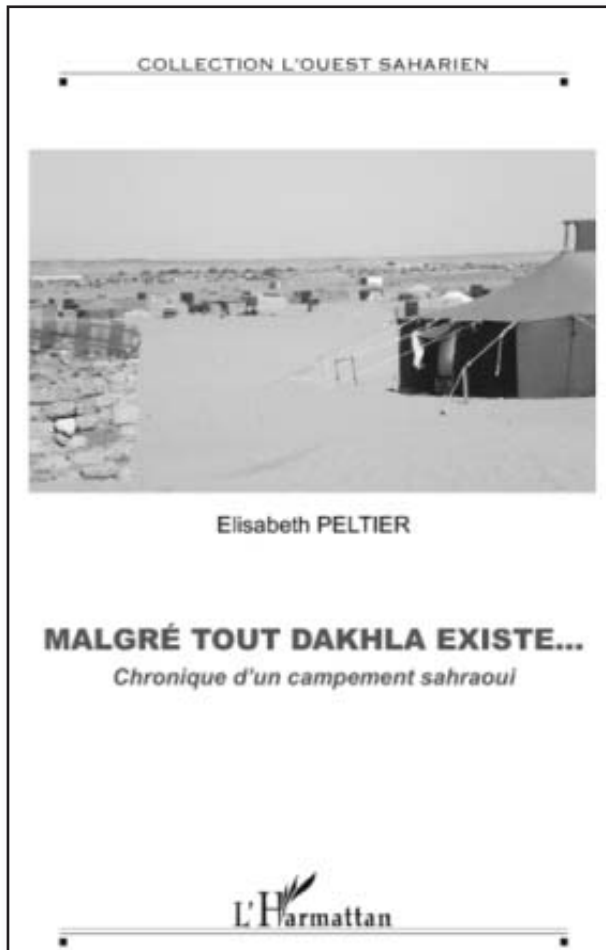
En 2005, Formation Femmes Sahraouies de Neuchâtel avait donné un cours en éducation par le mouvement dans le centre pour handicapés.

---

# NOUVELLE PUBLICATION DANS LA COLLECTION DE L'OUEST SAHARIEN

C'est en 2000 qu'Elisabeth Peltier se rend pour la première fois à Dakhla. Elle participe, pour Enfants Réfugiés du Monde, à un programme d'éducation. Elle découvre ce camp loin de tout et la réalité de vie des Sahraouis... C'est là qu'elle dit apprendre «l'essentiel de l'humanité».

Dès 2004, elle y retourne plusieurs fois de manière indépendante. Avec des soutiens venus de France, elle cherche à apporter une forme d'aide en adéquation avec le vécu des réfugiés de Dakhla, «cette terre de lune». Au fil du temps, elle relate dans ses carnets de missions, le vécu quotidien, son action partagée avec les Sahraouies et ses liens d'amitié. C'est là qu'elle pose ses observations et ses interrogations.



*«Je pensais rencontrer la misère,  
je rencontre le dénuement  
et dans le même temps cette vie,  
ces vies porteuses de projets  
dans ce désert  
d'un autre monde!»*

On peut obtenir le livre  
**d'Elisabeth Peltie**  
auprès de notre Comité  
(Fr. 33.- + port Fr. 6.-)

---

## **Ont participé à ce numéro :**

*Françoise Buchet  
Gilles Boss  
Francesca Capodosti  
Moulay Bachie Ouls Didi  
Berthier Perregaux  
Christiane Perregaux  
Jean-Claude Vautier*



**Notre action solaire  
dans les camps  
de réfugiés près de Tindouf  
se poursuit grâce à vous  
et à d'autres soutiens.**

**Nous comptons sur vous  
pour nous permettre  
de l'alimenter  
et de la développer.**

**Merci de votre solidarité.**

**Versez vos dons  
Sur notre ccp 12-6818-7**



## **ADRESSES DE NOTRE COMITÉ**

### **Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

### **Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern